

Curatio® - Fongicide

Contre Tavelure, Oïdium, Moniliose, Rouille, Cloque, Œil de Paon,...

AMM n° 2140084 – valable jusqu'au 19 mai 2022 (art 53 du règlement (CE) n°1107/2009)

Utilisable en Agriculture Biologique conformément au règlement (CE) n° 834/2007.

Composition : Polysulfure de Calcium - **Formulation :** Concentré Dispersable (DC) - **DAR :** 30 jours - **ZNT :** 20m
Concentration : 380g/l (290g/kg) - **Conditionnement :** 20L, 600L et 1000L - **DRE :** 48h - **ZNT riverain :** 10m

USAGES, DOSES AUTORISÉES

Culture	Usage	Dose	Nb appli(s) max* / Intervalle mini entre applications	Stade d'application
Pommier (Pommier, Poirier)	Trt Part.Aer. Tavelure	24 l/ha 12 l/ha	2 applications 9 applications 11 applications / 5 jours	De BBCH 53 à BBCH 67 De BBCH 69 à BBCH 79
Pêcher (Pêcher, abricotier)	Trt Part.Aer. Monilioses Trt Part.Aer. Cloque(s) Trt Part.Aer. Coryneum et polystigma Trt Part.Aer. Oïdium	16 l/ha 16 l/ha	2 applications 3 applications 5 applications / 5 jours	De BBCH 09 à BBCH 67 De BBCH 69 à BBCH 79
Prunier	Trt Part.Aer. Monilioses	24 l/ha 16 l/ha	2 applications 3 applications 5 applications / 5 jours	De BBCH 51 à BBCH 57 De BBCH 73 à BBCH 79
	Trt Part.Aer. Rouille(s) Trt Part.Aer. Coryneum et polystigma Trt Part.Aer. Tavelure	16 l/ha	5 applications 5 applications / 5 jours	De BBCH 67 à BBCH 79
	Trt Part.Aer. Monilioses Trt Part.Aer. Coryneum et polystigma Trt Part.Aer. Anthracnose	24 l/ha 16 l/ha	2 applications 3 applications 5 applications / 5 jours	De BBCH 09 à BBCH 67 De BBCH 69 à BBCH 79
Olivier	Trt Part.Aer. Maladie de l'œil de paon et cercosporiose.	24 l/ha	3 applications 3 applications / 5 jours	De BBCH 11 à BBCH 59
Amandier	Trt Part.Aer. Rouille(s)	16 l/ha	3 applications 3 applications / 5 jours	De BBCH 69 à BBCH 79

*Tous usages confondus

MODE D'ACTION

Le Polysulfure de calcium, une fois pulvérisé sur les plantes, en présence d'humidité provoque une dessiccation, puis la mort des cellules (hyphes et spores en cours de germination). La réaction alcaline du Polysulfure de calcium entraîne une saponification des lipides dans la cellule du champignon cryptogame et accroît la perméabilité pour une meilleure absorption de la substance active. Après séchage, le Polysulfure de calcium forme une couche élémentaire cristallisée sur la surface des feuilles ce qui va permettre d'avoir un **effet préventif contre** différentes maladies comme la **tavelure**. Cette couche est plus résistante au lessivage que celle d'un soufre mouillable et son action vapeur sera d'autant plus efficace. Curatio est un fongicide de Biocontrôle (L253-6)

AVANTAGES CURATIO®

- ✓ **Action stop et préventive** sur tavelure
- ✓ Synergie soufre – calcium
- ✓ Large spectre d'efficacité
- ✓ Action multi-sites, pas de résistance connue
- ✓ Souplesse d'emploi, conditions sèches ou humides
- ✓ Utilisable en Agriculture Biologique.



RECOMMANDATIONS :

Tavelure (Pomme, Poire)



Action préventive sur contamination primaire

S'utilise sur feuillage sec au plus proche de la pluie contaminatrice.

Action stop sur contamination primaires

- Appliquer sur **feuillage humide** ou sous une **légère pluie**

- Sur tavelure primaire, appliquer préférentiellement

Curatio jusqu'à 300°h après le début de la pluie contaminatrice.

- Utiliser Curatio en solo. Si utilisé avec du sulfate de cuivre sur les variétés sensibles au cuivre = risque de rugosité possible.

Pas d'effet rugogène avéré aux doses recommandées contre la tavelure : 12l/ha même après 11 applications - (source essai 2020 La Pugère)

Monilia fleur (Abricot)



Couvrir prioritairement la période de floraison notamment les stades de sensibilité : 10% des fleurs ouvertes à fin floraison.

Dans le cas d'un épisode pluvieux annoncé juste avant le traitement appliquer Curatio en curatif. Dose recommandée : 16l/ha.

Efficace contre coryneum et polystigma.

Œil de paon (Olivier)



Conditions favorables au développement du cycloconium : humidité > 80% et T° [9 - 25°C].

Appliquer Curatio:

- au printemps : stade BBCH 11 à 59 (3 applications)

- à l'automne après stade BBCH 75 (3 applications)

Renouveler après lessivage ≥ 20 mm

Dose recommandée : 24 L/ha

Moniliose et Rouille (Prune)



Monilia fleurs et rameaux sur prunier

Doses recommandées :

- 20% boutons blancs (24l/ha)

- 20% fleurs ouvertes (24l/ha)

Une 3^{ème} application est possible à 16L/ha sur variétés sensibles ou en cas de forte pression.

Rouille sur prunier - Alternative au cuivre.

Dose recommandée : 16l/ha

Couvrir en priorité la période de sensibilité (avril-juillet), dans le cas d'un épisode pluvieux annoncé juste avant le traitement appliquer Curatio en curatif.

Cloque (Pêcher)

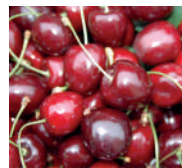


Dans nos essais, nous avons démontré de bonnes efficacités du Curatio contre la cloque en AB et PFI où il s'intègre parfaitement en remplacement de produit conventionnel. Couvrir prioritairement la période de sensibilité en appliquant Curatio sur feuillage sec. Si épisode pluvieux annoncé empêchant

l'application en préventif, appliquer Curatio en curatif.

Dose recommandée: 16l/ha.

Moniliose et Anthracnose (Cerisier)



Couvrir prioritairement la période de sensibilité Si épisode pluvieux annoncé pendant cette période, appliquer Curatio en curatif.

Dose recommandée: 24l/ha avant fleur et 16l/ha après fleur.

Ne pas réaliser de traitement au-delà d'une température de 28 °C - Curatio® doit toujours être utilisé seul

Attention

H302 : nocif en cas d'ingestion

H315 : provoque une irritation cutanée

H317 : peut provoquer une allergie cutanée

H319 : provoque une sévère irritation des yeux

H335 : peut irriter les voies respiratoires

EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement

SPE3 : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapports aux points d'eau.

SPE8 : Peut être dangereux pour les abeilles. Application possible en absence d'abeilles durant la floraison et sur les zones de butinage dans les 2 heures qui précèdent le coucher du soleil ou les 3 heures suivant le coucher de soleil.

Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi se référer à l'étiquette du produit ou consulter andermatt.fr et/ou ephy.anses.fr. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez agriculture.gouv.fr/ecophyto.

PRODUIT POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTIONS. AVANT TOUTE L'UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT ET LA FICHE DE DONNÉE DE SÉCURITÉ (article 66 du règlement UE 1107/2009)

Dérogation par Biofa Ag et distribution par Andermatt France - N°6400016 – Andermatt France agréée pour la distribution de produits phytopharmaceutiques

SG07

